



Dans ce numéro :

Assemblée du sport	2
Le sport, enjeu de société	3
Norme ISO 26 000	3
CNOSF: chaîne sport gratuite sur la TNT	3
Foot: Platini appelle au secours	3
Le maillot jaune sera français	3
Drôle de procès	4
Crise: le mouvement sportif touché	4
Conférence mondiale sur le sport pour tous	4
Le TAS tacle le CIO	4
Boxe: corruption selon la BBC	4
Foot: Buenos Aires, championne du monde des clubs	4
Dopage : 109 cas de positivité au Mondial de Football des moins de 17 ans	4
Le bénévolat demain...	5
Soirée du bénévolat et du volontariat	5
Le service civique pour s'engager dans des missions d'intérêt général	6
Malaise entre la FSGT et le Ministère des Sports	7
Le congrès des CDOS, CROS et CTOS	7
Une prime vélo électrique	7
Echos 94	8

Pour un tout petit point !!!

Si la victoire du XV de France, au vu du match contre les Blacks, était à notre portée, on a perdu mais avec panache, grâce à une défense héroïque. Qui aurait pu parier que cette équipe parviendrait à ce stade de la compétition après s'être péniblement qualifiée pour les phases finales? Pas grand monde et surtout par la presse spécialisée.

Si on fait un retour en arrière, il est vrai qu'à l'occasion du tournoi des 6 nations, l'équipe ou plus exactement les diverses compositions n'avaient pas généré beaucoup d'enthousiasme. Le sélectionneur n'avait pas été épargné par les critiques, tout comme en son temps ce fut le cas pour un Aimé Jacquet qui connut le même sort, vilipendé et ensuite porté au pinacle, après la victoire des Bleus en Coupe du Monde à Paris.

Faut-il rappeler une fois encore la glorieuse incertitude du sport où l'homme dans un sursaut d'orgueil peut tout changer? L'équipe de France souvent sur la défensive dans un premier temps, a produit contre les Blacks un grand match, et a obligé cette redoutable équipe à une défense tout aussi héroïque. Voilà, la messe est dite et chez eux la victoire est revenue à la Nouvelle Zélande dont le rugby a enchanté bien des générations. Perdre contre une telle équipe n'est pas un déshonneur, bien au contraire, c'est une victoire en soi au vu du score 8 à 7.

Sans tomber dans les excès et le lyrisme d'écrivains en mal d'imagination, c'est tout de même la France que l'on aime, celle qui se bat et qui relève la tête dans les grandes occasions, qui balaie tous ses doutes et se dresse contre l'adversité, celle d'un arbitre qui aurait pu siffler des pénalités qui pouvaient changer le cours de la rencontre... On ne refait pas un match et nous resterons donc sur un bel exemple d'un sport où les adversaires se donnent à fond dans un défi physique permanent, tout en sachant se respecter.

Maintenant si on parlait un peu d'histoire et de culture. Qui ne connaît pas le fameux Haka qui à l'origine est une danse rituelle chantée par des insulaires du Pacifique Sud, interprétée à l'occasion de cérémonies et de fêtes, ou avant de partir en guerre. Les Māori (mot invariable) l'ont rendu célèbre par leur équipe qui l'effectue avant les matchs depuis 1905. Cette coutume était réservée au départ aux tournées des All Blacks dans les pays étrangers. En 1987, lors de la première Coupe du Monde de rugby, il devint systématique dans toutes les rencontres.

Le Musée du quai Branly accueille actuellement une exposition conçue par les Māori qui témoigne d'une culture forte et toujours vivante, et de la volonté d'un peuple de contrôler sa culture et son avenir. Dans la culture Māori, chaque tribu (« iwiss »), chaque sous-tribu (« hapuss »), chaque individu est doté d'un nana. Dans le nana, les valeurs de loyauté et de solidarité comptent d'avantage que les hiérarchies de rang ou de fortune. Concept sur lequel on peut méditer tout à loisir !!!

Assemblée du Sport (nouvel épisode)

Vous avez été régulièrement informés de cette initiative (voir SCOOP 217 d'octobre). Le rapport <http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/all.pdf> de cette ambitieuse mission est désormais disponible. En voici les grandes lignes :

ATELIER 1 – Le sport pour tous

L'augmentation du nombre de pratiquants étant actée, l'objectif de l'Atelier était de comprendre les difficultés d'accès à la pratique sportive et de parvenir à des préconisations :

- Rénover et conforter le cadre juridique (code du sport) et introduire la notion de « droit au sport »,
- Étendre à l'Europe et au milieu scolaire la préconisation précédente, lui apporter une dimension familiale,
- Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande,
- Inciter à la tarification des cotisations selon les ressources (quotient familial),
- Professionnaliser l'encadrement,
- Optimiser la gestion des équipements,
- Renforcer les actions menées en faveur des publics cibles,

Il en est ressorti :

- ◆ Que la coordination des acteurs est une condition essentielle,
- ◆ Qu'il faut créer des « conférences régionales »,
- ◆ Qu'il y a lieu de confirmer les principes de l'organisation du sport,
- ◆ Qu'il faut maintenir les prérogatives de chacun dont la compétence des collectivités locales.

ATELIER 2 – Un sport sain et éthique

Il s'agit du sport santé et des valeurs du sports. Le sujet est vaste et l'Atelier a immédiatement perçu la difficulté de la tâche, ciblant d'emblée le manque de considération du « sport santé ».

Les préconisations pour le volet « santé » :

- Recenser les risques et les effets positifs de chaque discipline,
- Disposer dans chaque région d'un référent, médecin spécialiste de l'activité physique et sportive,
- Mettre au point une « méthode de mesure » de la condition physique,
- Former et sensibiliser les acteurs,
- Rendre le certificat de non contre-indication obligatoire uniquement pour la prise de licence pour participer à des compétitions,
- Mettre en place un certificat médical d'indication à la pratique sportive pour les autres formes de pratique,
- Favoriser le remboursement des visites médicales des « deux » certificats,
- Faciliter l'accès à l'activité sportive dans le cadre du code du travail.

Les préconisations pour le volet « éthique » :

- Créer une charte des valeurs signée lors de la souscription d'une licence,
- Intégrer une évaluation du respect des valeurs dans les contrôles des formations mises en place par les fédérations,
- Renforcer la dimension citoyenne dans les formations,
- Lier l'inscription à la liste ministérielle des sportifs de haut niveau à un comportement irréprochable,
- Valoriser le parcours du bénévole (VAE),
- Préserver l'intégrité et la sincérité des compétitions sportives,
- Lutter contre le dopage,
- Réguler financièrement le sport (fair-play financier).

L'atelier conclut sur la difficulté du « domaine » en regrettant que le supportérisme et le rôle des médias n'aient pas été abordés.

ATELIER 3 – Le sport de haut niveau

Sans remettre en cause un système qui procure de bons

résultats, l'Atelier s'est efforcé de rechercher une optimisation et une adaptation face à de nouvelles exigences. Il note également que les résultats des françaises, des sports collectifs et de l'outre-mer ne sont pas suffisamment représentés « sur les podiums ».

Les préconisations :

- Recruter un « chef de projet » pour la haute performance,
- Créer un comité d'experts,
- Recentrer les aides sur une élite,
- Privilégier des disciplines,
- Améliorer l'accompagnement des fédérations,
- Améliorer la formation et les échanges avec d'autres pays,
- Valoriser la très haute performance en constituant un « droit à l'emploi » dans un service public ou une entreprise partenaire, et favoriser davantage la concertation.

ATELIER 4 – Emploi et formation

Cet Atelier n'est pas sans importance mais il concerne moins le milieu associatif et bénévole. En conclusion, notons la nécessité de « structurer la cellule employeur ».

ATELIER 5 – Economie du sport

Comme l'Atelier précédent, nous restons dans un domaine un peu éloigné de nos préoccupations.

ATELIER 6 – La gouvernance du sport

Le code du sport ne préconise pas l'organisation et la gestion par un acteur unique mais il laisse, au contraire, une grande liberté à de multiples intervenants.

La pluralité d'acteurs, l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales, etc... auxquels il convient d'ajouter des entreprises (ASO, organisateur du Tour de France et autres grands événements de renommée internationale)

conduisent à rechercher de nouvelles formes de gouvernance, ce que n'ont pas manqué de promouvoir d'autres études dont le « Rapport Douillet ». Même le CNOSF étudie le fonctionnement des fédérations...

Les préconisations :

- Une gouvernance nouvelle (*et comme on est jamais aussi bien servi que par soi-même*) :
- Une conférence nationale du sport,
- Des comités techniques,
- Une assemblée du sport.
- Une gouvernance régionale ou « territoriale ».

L'ensemble de ces travaux menés en un temps très court reprend un grand nombre de propositions déjà formulées mais jamais appliquées. Il en émet d'autres, parfois judicieuses, parfois pernicieuses lorsqu'il s'agit "d'ignorer" les initiatives locales d'amis qui se regroupent pour fonder le plus simplement du monde « un club », et que l'Assemblée du Sport souhaiterait qu'ils répondent à un besoin (démarche à tendance mercantile?). A terme, c'est le financement de « cette pratique de plaisir » qui sera remis en cause. Enfin, il y a une dernière frange de propositions qui ne sont pas applicables mais qui serviront peut-être à explorer d'autres pistes lors d'études ultérieures.... si elles résistent à l'usure du temps. Cette énumération n'est pas exhaustive mais il s'agit de donner une idée du travail accompli.

Il y a beaucoup de bonne volonté mais le monde politique envisage-t-il de fournir les moyens à ces ambitions ?

Bien évidemment, on regrettera que le temps, très bref, ait empêché la concertation de même que l'on regrettera la période, à quelques mois, d'une part d'une échéance olympique, d'autre part d'une échéance politique majeure. Trop tard ou trop tôt ?

Le sport, enjeu de société

Les associations sportives sont confrontées aux restrictions budgétaires et aux dérives du sport spectacle qui dévalent l'image du sport. Elles sont cependant toujours présentes sur le terrain et pour toutes les couches de la société.

Le Conseil de l'Union Européenne vient de définir des priorités :

- Lutte contre le dopage,
- Bonne gouvernance,
- Education et formation,
- Organisation annuelle d'un forum européen du sport,
- Sport et santé,

- Statistiques (!),
- Financement durable (?).

Le Conseil Européen souhaite par ailleurs favoriser une *"meilleure reconnaissance de la contribution du sport aux objectifs généraux de la stratégie Europe 2020"*. Cependant, il omet d'en préciser le financement. Ne s'agirait-il que d'un simple appui symbolique ?

L'Agence pour l'Education par le Sport, « APELS », qui vient de réaliser une enquête sur la période 2008 – 2010, analyse actuellement les résultats. L'impact social et éducatif des

clubs sportifs est confirmé (Ouf!).

Le programme « Educasport » qui a aussi pour objectif de « favoriser par le biais de la pratique physique et sportive, l'éducation, l'insertion et l'intégration », est reconnu comme une action de longue haleine mais qui commence à porter ses fruits. Le forum Educasport qui se tiendra en novembre, a pour ambition d'aboutir à un « pacte civique du sport ».

Ne serait-ce pas ce que le CDOS 94 fait depuis des années ?

«Le Conseil Européen souhaite favoriser une "meilleure reconnaissance de la contribution du sport aux objectifs généraux de la stratégie Europe 2020"»

Norme ISO 26000

Le Ministère des Sports souhaite que le mouvement sportif s'investisse davantage en faveur du développement durable, et il envisage une déclinaison de la nouvelle norme ISO 26000, référence en la matière. Il s'agit d'adapter les objec-

tifs et la terminologie pour parvenir à une « application sportive dans une démarche de responsabilité sociétale ».

La commission « sport et développement durable » compterait plusieurs groupes d'ex-

perts :

- Gestion d'équipements,
- Vie sportive,
- Fabrication, distribution,
- Organisation d'événements, avec pour objectif la publication d'un guide en février 2013.



CNOSF : chaîne sport gratuite sur la TNT

Le CNOSF attend avec impatience le prochain appel d'offre pour 6 chaînes supplémentaires en haute définition que le CSA s'apprête à lancer après

l'aval du Premier Ministre.

Conformément aux déclarations antérieures, le CNOSF espère le partenariat d'un

« opérateur » de télévision ou d'internet, pour offrir au sport français, une chaîne 100% sport.

A suivre.



Foot : Platini appelle au secours

Une nouvelle fois, Michel Platini, président de l'UEFA, appelle, à Strasbourg, la Commission Européenne à soutenir l'UEFA pour maintenir l'intégrité du sport.

L'Europe ayant « libéralisé » les paris sportifs, les instances

et notamment celles du foot se trouvent confrontées à de multiples suspicions de corruption (manipulations de résultats de matchs faisant l'objet de paris en ligne). On sait désormais que de nombreuses fédérations ont entamé des procédures contre certains de leurs plus

grands clubs, et ce n'est pas un phénomène isolé.

Par ailleurs, le président de l'UEFA a défendu le principe du fair-play financier, trop de clubs européens ayant des budgets insolemment déficitaires en cette période de crise.

« les instances [...] confrontées à de multiples suspicions de corruption »

Le maillot jaune sera Français

Lors de la dernière présentation du Tour de France 2012, ASO, organisateur, a annoncé

un nouveau partenariat pour la fourniture des maillots jaunes. La virgule américaine est rem-

placée par le Coq Sportif. Cocomo !



« espionner le laboratoire [...] et falsifier des résultats d'analyses »



Se tient actuellement un drôle de procès au tribunal de Nanterre. Des pieds nickelés ont été recrutés par un vainqueur déchu du Tour de France, et son « agent » pour espionner le laboratoire de Chatenay-Malabry et pour falsifier des résultats d'analyses. C'est tellement gros qu'ils sont pris la

main dans le sac, et plus personne n'en aurait parlé si les enquêteurs n'avaient découvert que la même équipe espionnait Greenpeace à la demande d'EDF. C'est stupéfiant ! C'est cette équipe qui est jugée.

Pour en revenir au volet sportif, Floyd Landis, puisque c'est

de lui qu'il s'agit, n'a pas pu se déplacer parce qu'il est ruiné. Mais n'aurait-il pas volé l'argent à d'autres coureurs ? Et n'y avait-il pas mieux à faire de son argent pour prouver son innocence, selon son expression ?

Crise : le mouvement sportif touché

Pour la première fois depuis de nombreuses années (10 ans ?), l'emploi associatif régresse. On

estime à plus de 20.000, le nombre d'emplois perdus... Les dirigeants associatifs se

sentent démunis, abandonnés et ils redoutent des mois encore plus difficiles.

Conférence mondiale sur le sport pour tous

Sur le thème « la pratique du sport est un droit humain », s'est tenu à Pékin, sous le patronage du CIO, la 14^{ème} conférence mondiale sur le sport

pour tous. Pendant les 4 jours d'un congrès ouvert par Monsieur Jacques Rogge, 527 participants ont réfléchi sur les problématiques liées à la santé, à

la condition physique et au bien-être. La 15^{ème} conférence se tiendra en 2013, à Lima, au Pérou.

Le TAS tacle le CIO

Organe du CIO, le TAS tacle son organisme de tutelle en rejetant la mesure visant à exclure des Jeux Olympiques les athlètes ayant été convaincus de dopage. L'accord d'Osaka, cher au président du CIO,

visait à exclure les suspendus après qu'ils aient purgé leur peine.

Mais le CIO n'a pas dit son dernier mot, de même que Sebastian Coe refusera la pré-

sence, à Londres, « de dopés ». Chacun donne son avis sans respect des structures mises en place, tandis que les américains applaudissent, ils pourront défendre leurs chances.

Boxe : corruption selon la BBC

En échange de 2 médailles d'or en boxe aux prochains JO, 10 millions de dollars aurait été

remis aux World Series of Boxing par un ressortissant azerbaïdjanais. Le CIO a ouvert

une enquête à laquelle participerait le docteur H.Furgoni, président de la FFB.

Foot : Buenos Aires, championne du monde des clubs

Ce n'est pas moins de 11 clubs sur les 20 du championnat argentin de Ligue 1 qui ont leur

siège, et leur stade, dans l'agglomération sud-américaine de BUENOS AIRES.

Est-il utile d'ajouter qu'il y a, aussi, 2 clubs en Ligue 2 ?

Dopage : 109 cas de positivité au Mondial de Football des moins de 17 ans

D'imperceptibles traces de clenbutérol, un anabolisant, ont été détectées dans les analyses de 109 joueurs de moins de 17 ans au Mondial de football de cette catégorie au Mexi-

que. La FIFA évoque un problème de santé publique parce que la contamination serait due à de la viande bovine, les éleveurs mexicains ayant couramment recours à ces subs-

tances pour l'engraissement du bétail. Bien évidemment aucune suite ne sera donnée, ce qui ne manque pas de rassurer Alberto Contador.



« Sebastian Coe refusera la présence, à Londres, "de dopés" »



Le bénévolat demain ...

Un colloque est organisé par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire sur le bénévolat : la relève, la reconnaissance, la valorisation, le statut...de la réflexion aux propositions fédérales. Cette rencontre aura

lieu le samedi 3 décembre au CNOSF.

On voit bien que le renouvellement de notre bénévolat devient une question qui inquiète de plus en plus le mouvement sportif qui se livre à des cons-

tats partagés, sans pour autant trouver des solutions à court terme. Sans doute que la situation économique actuelle a une incidence sur cette crise, mais ce n'est certainement pas la seule raison.



Soirée du bénévolat et du Volontariat Mardi 29 Novembre 2011 Salle des Fêtes de la Préfecture du Val de Marne

À l'occasion de l'Année Européenne du Bénévolat et du Volontariat, et sous le patronage du Préfet du Val-de-Marne, la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale (DDICS) organise la Soirée du bénévolat et du volontariat afin de présenter l'essentiel des dispositifs concernant l'engagement bénévole et volontaire, ainsi qu'une série de témoignage de bénévoles venus d'horizons diversifiés. Il s'agit de valoriser cet engagement des bénévoles indispensable à la cohésion sociale et au vivre ensemble.

Par ailleurs, cette manifestation sera l'occasion de rappeler

l'importance du mouvement associatif dans le département à travers l'intervention de plusieurs experts, comme les représentants de la Mission d'accueil et d'information des associations (MAIA), ou de France Bénévolat. Ces partenaires donneront un état des lieux de la vie associative et présenteront différents dispositifs mis à la disposition des associations et des bénévoles.

Au cours de la soirée, le Directeur départemental de la cohésion sociale ira à la rencontre de nombreux jeunes bénévoles et de seniors dans un échange convivial, ponctué de témoignages interactifs et de regards

croisés.

D'autre part, le Directeur départemental de la cohésion sociale remettra les prix aux lauréats du concours photo, « Appel à clichés photographiques » lancé par la DDICS début 2011, qui vise à mettre à l'honneur les bénévoles et le regard qu'ils portent sur leur action.

Enfin, cette manifestation permettra de découvrir plus en détail les clichés du concours photo à travers une exposition disposée sur la mezzanine du hall de la Préfecture, et sera clôturée par un cocktail.

« valoriser cet engagement des bénévoles indispensable à la cohésion sociale et au vivre ensemble »

Invitation à découper



Mardi 29 novembre 2011

INVITATION

à partir de 17h30

Salle des fêtes de la Préfecture du Val-de-Marne

**Soirée
du Bénévolat et du Volontariat**

Témoignages

Points info

Expositions



Le service civique pour s'engager dans des missions d'intérêt général

Le service civique vise à offrir à toute personne volontaire l'opportunité de s'engager dans des missions d'intérêt général dans des domaines très variés, de donner de son temps à la collectivité, renforçant ainsi la cohésion nationale et la mixité sociale.

La forme du service civique actuellement favorisée par les services de l'Etat, est celle de l'Engagement de Service Civique qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Les missions ont une durée de 6 à 12 mois, avec prise en charge par l'Etat de l'indemnité versée au volontaire ainsi qu'un régime complet de protection sociale. Le service civique peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'international. Ceux-ci doivent au préalable faire une demande d'agrément, puis nommer des tuteurs et organiser l'accueil, le suivi et la formation des volontaires.

Le service civique en Val de Marne

11 agréments départementaux ont été délivrés en date du 20 octobre 2011, concernant un accueil prévisionnel de 36 volontaires en 2011 et 42 en 2012. Les structures concernées sont des associations, clubs sportifs, collectivités territoriales, établissements publics, etc.

Elles proposent des missions dans des domaines aussi variés que l'accueil de SDF, le soutien aux personnes âgées isolées, l'information et l'accueil du public dans des commissariats de police, l'accompagnement des personnes handicapées dans des structures sportives, le développement d'actions favorisant le tri des déchets, des actions au sein de structures culturelles, etc....

Plusieurs autres agréments sont en cours de traitement et de nouvelles demandes devraient être transmises à la DDCS au cours du dernier trimestre 2011, celle-ci étant en permanence sollicitées par des structures pour des informations et un accompagne-

ment à la demande d'agrément.

En outre, d'autres structures qui ont bénéficié de l'agrément collectif national de leur réseau, accueillent des volontaires sur le département du 94 qui se rajoutent donc aux autres volontaires. Ainsi, on comptait en septembre 2011 138 signatures de contrats pour des missions sur le département. Enfin, il faut noter que de nombreux volontaires issus du 94 sont missionnés en dehors du département ; on en comptait 82 en septembre 2011.

Où s'informer sur le service civique ?

Lors de cette soirée du bénévolat et du volontariat, vous pourrez entendre certains des responsables de structures accompagnés de volontaires qui témoigneront de leur engagement et de l'intérêt qu'ils ont trouvé à leur mission.

En outre, vous pourrez rencontrer sur un stand « Bourse aux Missions », certaines des structures qui proposent des

missions qui sont à pourvoir dès ce mois de décembre 2011 ou janvier 2012. Si vous êtes un volontaire potentiel, vous êtes donc invité à vous munir de votre curriculum vitae.

Enfin, le site Internet <http://service-civique.gouv.fr/> vous permet d'obtenir toutes les informations utiles, d'y déposer votre CV et votre candidature, et d'y consulter les offres de missions sur tout le territoire Français.

Le site est aussi utile pour les structures désireuses de faire une demande d'agrément, et pour celles qui doivent y déposer les annonces de missions agréées.

Les demandes d'agrément départementales sont à envoyer à l'adresse suivante :

Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale du Val de Marne

Service Jeunesse

11 rue Olof Palme BP 114

94003 CRETEIL CEDEX

Tél : 01.45.17.09.36

Elisabeth.blanchard@val-de-marne.gouv.fr



Dans le cadre de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, le Préfet du Val-de-Marne, Pierre DARTOUT, le Directeur de la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale, Robert SIMON, les membres du réseau MAIA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) ont le plaisir de vous convier à la



Soirée du Bénévolat et du Volontariat

Au programme :

- 📍 Points information : MAIA, Service civique, Service Volontaire Européen, France Bénévolat, Juniors Associations, Direction Générale des Finances Publiques, Certificat de Formation à la Gestion Associative
- 🗣️ Témoignages de bénévoles et volontaires val-de-marnais et européens,
- 🖼️ Présentation de l'exposition « 94 visages du bénévolat »
- 🏆 Remise des prix aux lauréats du Concours photo
- 🍷 Cocktail de clôture

**Mardi 29 novembre 2011
à partir de 17h30**

Salle des fêtes
Préfecture du Val-de-Marne
21/29 Avenue du Gal de Gaulle
94038 Créteil cedex
Métro ligne 8 : Créteil Préfecture
Bus : 117, 181, 281, 308, 317

Merci de confirmer votre présence avant le 18/11/2011 par email à ddcs-vie-associative@val-de-marne.gouv.fr

Malaise entre la FSGT et le Ministère des Sports

La FSGT a lancé une pétition afin d'obtenir un soutien des élu(e)s politiques pour que le Ministère des Sports revienne sur sa décision de bloquer le solde de la subvention annuelle de 273.000 euros.

Le conflit qui s'est instauré, provient du fait que la FSGT refuse de transmettre son fichier de licenciés demandé par le Ministère au motif que, selon la loi, les licenciés doivent être prévenus au préalable, condition qui a été confirmée par la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté), loi du 6 Janvier 1978 modifiée en Août 2004, articles 32, 39 et 40. La transmission est

donc possible sous cette condition, mais la demande ayant été formulée en Mars et précisée en Mai dernier, la FSGT a donc indiqué qu'il ne lui était pas possible d'en informer ses 256.000 adhérents avant leur inscription.

La demande du Ministère fait suite à la mise en place du concept de « conditionnalité » par Chantal Jouanno, en vue de produire des statistiques de licenciés sportifs en Zone Urbaine Sensibles (ZUS). Le Ministère exige la transmission par les fédérations sportives du fichier de leurs clubs et adhérents de 2009/2010 et 2010/2011.

Les responsables départementaux, régionaux et nationaux de la FSGT, réunis en Assemblée Fédérale les 14 et 15 Octobre 2011, ont décidé de rendre publique cette situation qui a fait l'objet d'une pétition. Une entrevue d'urgence a été demandée au Ministère des Sports.

Nous espérons qu'une solution soit trouvée rapidement en conformité avec la loi, et ce d'autant que la FSGT a une action qui répond aux objectifs du Ministère, favoriser le développement de la pratique en faveur des publics défavorisés et tout particulièrement en ZUS.

« la FSGT refuse de transmettre son fichier de licenciés demandé par le Ministère au motif que, selon la loi, les licenciés doivent être prévenus au préalable »

Le congrès des CROS, CDOS et CTOS

Il s'est déroulé du 14 au 15 Octobre en Seine et Marne et son organisation avait été confiée au CDOS de ce département qui s'en est parfaitement acquitté.

Beaucoup de bonnes résolutions ont été adoptées, afin que le mouvement sportif soit reconnu à sa juste mesure et assume pleinement son rôle sociétal. Rien de bien nouveau à vrai dire, si ce n'est que les textes adoptés feront l'objet d'une feuille de route que nous devons mettre en application.

Ce dernier point est donc un acte fort qui doit permettre aux

CROS, CDOS et CTOS de se faire reconnaître comme les interlocuteurs privilégiés du CNOSF et donc de l'ensemble du mouvement sportif.

Ceci dit le point incontournable du financement du fonctionnement des organes déconcentrés du CNOSF a été remis à plus tard, alors qu'une proposition de financement sur une part dédiée du CNDS avait été actée par la toute nouvelle commission territoriale. S'il existait quelques réticences qui se sont manifestées dans l'assemblée, la décision a été prise dans les couloirs, ce qui est loin d'être un bon exercice

de la démocratie.

Nous attendons avec impatience les nouvelles solutions que le CNOSF devrait proposer, sans lesquelles la feuille de route ne pourrait trouver un accueil favorable auprès d'un certain nombre de CDOS principalement. Notre CDOS s'est professionnalisé, avec tous les risques que ceci comporte, mais il ne serait faire plus sans de nouvelles ressources dédiées à son fonctionnement qui comprend un secrétariat et des bureaux adaptés à ses missions.



« Notre CDOS [...] ne serait faire plus sans de nouvelles ressources dédiées à son fonctionnement »

Une prime « vélo électrique »

À l'image de Paris, Villecresnes mettra en place en 2012 une prime pour l'achat d'un vélo électrique. La ville espère toucher une centaine de personnes avec cette aide dont le montant n'a pas encore été définitivement fixé, mais serait évalué à 300€. Cette prime

représentera entre 15% et 30% du prix d'achat.

Le vélo électrique est un bon moyen de déplacement, notamment pour les sédentaires qui souhaitent se remettre doucement à une activité physique. Villecresnes étant val-

lonnée, la batterie qui équipe ce deux-roues est une aide importante. Une villecresnoise a ainsi pu retrouver son indépendance après un accident l'empêchant de conduire.

Cette initiative est une première en Val-de-Marne. À suivre...



Les Echos 94

Assemblée générale du C.D de Tir Sportif

Elle s'est tenue cette année, le 1^{er} Octobre 2011, au stand des Faisans du Parc à Villeneuve-le-Roi, en la présence de Jacques CELERIER.

Comme chaque année, le rapport moral fait état d'une légère augmentation des effectifs qui dépassent maintenant les 1600 licenciés. Les résultats sportifs sont identiques aux années antérieures malgré une légère baisse des participations aux compétitions, tant au niveau régional que national. Comme l'an dernier, l'un des points qui a retenu l'attention des participants, était le problème de la diminution des subventions, particulièrement du CNDS dont la complication des dossiers ne facilite pas la tâche des responsables.

Sur le plan matériel, le président a informé les membres du comité et les représentants des associations de l'achat de carabines et cibles lasers qui permettront d'être présents sur de nombreuses manifestations départementales, ce qui permettra de promouvoir ce sport si souvent méconnu.

Course à pied : La Saint Maurienne 2011

La pluie de ce dimanche 9 Octobre n'a pas découragé les

participants de cette 3^e édition qui relie le stade des Corneilles au stade Chéron.

- La course familiale de 7 kilomètres à pied et en vélo a permis de voir petits et grands se relayer.
- Le 10 kilomètres, avec 320 coureurs et la présence pour la première fois d'athlètes des villes jumelles de Saint-Maur (RIMINI – LEIRIA – LA LOUVIERE – BOGNOR REGIS), a vu les victoires de Rimini chez les messieurs et de Leiria chez les dames.
- Pour finir 2 courses étaient réservées aux jeunes, l'une de 700 mètres pour les moins de 11 ans, l'autre de 1400 mètres pour les moins de 15 ans.

De nombreuses personnalités, dont J. CELERIER pour représenter le CDOS, ont récompensé les lauréats.

A la fin de cette très belle manifestation, le député-maire a remercié tous les participants et bénévoles qui ont œuvré à cette réussite.

Parc du Tremblay

Le Val-de-Marne dispose de ce parc de 75 hectares qui est géré par la ville de Paris et notre département. Il est doté d'une piste d'athlétisme construite en 1980 qui avait besoin d'une rénovation. Un projet a été conduit en partenariat avec le mouvement sportif (le C.D. d'Athlétisme

du Val-de-Marne, les clubs Asphalte 94, le RSCC Athlétisme de Champigny-sur-Marne, l'UAI Nogent, ainsi que l'Education National avec les professeurs d'EPS). Le dossier a également été présenté à la Ligue Ile-de-France d'Athlétisme.

L'étude a permis de recenser les besoins des structures déjà citées qui comptent plus de 400 licenciés auxquels il convient d'ajouter les scolaires, soit 70 classes qui fréquentent le site chaque année. D'autres disciplines telles que le rugby, le football... profiteront de cette rénovation qui sera dotée d'un éclairage. En outre la construction d'un nouveau vestiaire, accompagnée d'une réhabilitation d'un bâtiment de 2.000 m² se trouvant à proximité de la piste, permettra en toute saison d'avoir des séances de préparation physique. Cet ensemble pourra permettre le développement des pratiques des clubs qui sont actuellement limitées par un manque d'infrastructures adaptées. Il est également prévu une dizaine de manifestations qui pourraient être organisées chaque année, répondant à une forte demande de niveau départemental ou régional.

Le chantier s'ouvrira début Janvier 2012 et l'inauguration est prévue le 9 Juin à l'occasion du Challenge Olympique des Familles organisé par le CDOS et le CDA

dans le cadre des Jeux du Val de Marne.

Une médaille en or

Il s'agit de celle de la Ligue Universelle du Bien Public qui a été remise à notre ami Azdine Ben Yacoub, Président de l'Association Carthago de Fontenay sous Bois. La cérémonie s'est déroulée le vendredi 7 Octobre dans les salons de l'UNESCO à Paris en présence de nombreuses personnalités. Azdine a déclaré à l'issue de la cérémonie : « Je suis très honoré de cette distinction ici à l'UNESCO. Cette médaille honore aussi tous les bénévoles qui sont à mes côtés depuis une quinzaine d'années aussi bien en France que dans mon pays natal la Tunisie... ». Il a conclu son discours en dédiant cette reconnaissance internationale « au peuple tunisien qui s'est soulevé un certain 14 Janvier 2011, pour aspirer à un monde libre et meilleur. Nous continuerons donc à œuvrer dans ce sens, et principalement entre la France et la Tunisie. »

Le CDOS était présent...

Le 6/10, à Choisy le Roi : Conseil d'Administration du Parc Interdépartemental des Sports—L.CASSES

Le 14/10, à Créteil : Assemblée générale du C.D de Tourisme—C.LOPES qui a été réélu au C.A comme représentant du sport

Le 21/10, à Créteil : Colloque Européen sur le bénévolat—J.C.GIRARD

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Christian PLAT et Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...